élections Québec

Bail de location d'espaces occupés

Année financière 2022-2023 (terminée le 31 mars 2023)

Usage de l'espace occupé	Adresse	Nom du locateur	Superficie louée	Coût annuel
Entrepôt	2895, avenue Kepler Québec (Québec) G1X 3V4	Immeubles Félix Roussin	4 111,9 m^2	476 115 $
Espace bureau	990, avenue de Bourgogne Québec (Québec) G1W 0E8	Gestion 990 s.e.c. /Centrale des syndicats démocratiques	3 298,4 m^2	1 092 884 $
Espace bureau	1045, avenue Wilfrid-Pelletier Québec (Québec) G3G 1G8	Société immobilière GP inc.	9 113,71 m^2	2 761 993 $
Espace d'entreposage en circonscription [1]	Domicile des directeurs et directrices du scrutin	Les directeurs et directrices du scrutin	4,6 m^2	75 500 $

[1] Le *Règlement sur les conditions d'exercice des fonctions de directeur du scrutin* de la *Loi électorale* prévoit le versement d'une indemnité pour rendre disponible à son domicile, selon les conditions déterminées par le directeur général des élections, l'espace nécessaire au matériel et à l'équipement requis pour ses fonctions. Ce montant est fixé à 600 $ par année. La superficie correspond à une évaluation du besoin dans chacune des 125 circonscriptions.